

CONDITIONS D'ABONNEMENT AU SERVICE

Pour vous abonner, il suffit simplement de nous retourner la demande de souscription complétée et signée.

Le service est effectif dès l'enregistrement par la RME.

Votre abonnement au service vous sera facturé en même temps que la fourniture d'électricité et fera l'objet d'une ligne spécifique sur votre facture. Le mode de paiement sera identique à celui retenu pour la facture d'électricité.

Le contrat est conclu pour une durée minimale d'un an ; à l'issue de cette période la résiliation est possible à tout moment, sans frais, sur simple demande par courrier.

Le forfait de main d'œuvre (1 heure) compris dans le service est suffisant dans la majorité des interventions d'un électricien. Si toutefois des travaux complémentaires restaient à votre charge, les compléments seront à régler à réception de facture.

Le dépannage couvre l'ensemble des pannes à l'exception des réparations des appareils électroménagers ou électriques, du remplacement de lampes, des modifications de réglage du disjoncteur ou encore d'une mise aux normes de l'installation électrique (pour plus de détails, reportez- vous aux conditions générales de vente).

Les Conditions Générales de Vente sont disponibles et téléchargeables sur notre site internet www.electricite-loos.fr



4, avenue Georges Dupont
59120 LOOS

du lundi au vendredi
de 8h00 à 12h00
et de 13h30 à 17h00

Pour tout renseignement
03 20 07 56 34
www.electricite-loos.fr



DÉPANN'ELEC

Un service efficace et rapide
pour vous assurer tranquillité et confort !



Imprimerie Graph'Prim (Loos) - Tél. : 03 20 50 57 82 - www.graphprim.com - Photos : Freepik - Mars 2020

DÉPANN'ELEC

Un service efficace et rapide pour vous assurer tranquillité et confort !

Le service Dépann'Elec vous garantit en cas de défaillance de votre installation électrique :

■ UNE ASSISTANCE TÉLÉPHONIQUE ACCESSIBLE À TOUT MOMENT :

Sur simple appel téléphonique, vous trouverez un spécialiste RME à votre écoute, 24h/24 et 7 jours/7 (week-end et jours fériés compris).

■ UNE INTERVENTION RAPIDE :

Notre électricien se rendra disponible dans les 2 heures maximum. Celui-ci réalisera la mise en sécurité de votre installation et mettra tout en œuvre pour la réparer.

■ POUR UN FORFAIT MENSUEL DE 3€ TTC SEULEMENT :

- déplacement sans frais de l'électricien,
- 1 heure de main d'œuvre gratuite,

La liste des matériels est disponible sur notre site internet :

www.electricite-loos.fr

Une panne, une défaillance de votre système électrique...
Un expert RME vous assiste à tout moment !

PAR TÉLÉPHONE



À n'importe quel moment 24h/24 et 7 jours/7), un expert RME vous assiste par téléphone avec la garantie :

- d'un premier diagnostic,
- d'un possible dépannage à distance,
- de l'intervention d'un électricien programmée par RME à votre domicile si le télédépannage n'est pas suffisant.

CHEZ VOUS

Dans un délai garanti de moins de 2 heures, un électricien RME, intervient en vous assurant :

- l'isolement du défaut et la mise en sécurité de l'installation et des personnes,
- la réalimentation de l'électricité,
- le remplacement des pièces défectueuses.



DÉPANN'ELEC

DEMANDE DE SOUSCRIPTION

Référence à rappeler (indiquée sur votre facture) :
Nom :
Prénom :
Adresse :
Code Postal : Ville :
Tél. fixe : Tél portable :
E-mail :

Oui, je souhaite bénéficier du service Dépann'Elec au prix de 3€TTC/mois. Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente et je les accepte sans restriction.

Date et signature :

